

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN.NE EN HYGIÈNE DU MILIEU AUX SERVICES TECHNIQUES ET HYGIÈNE DU MILIEU

Véritable poumon des Pays-d'en-Haut, la Ville de Sainte-Adèle est une destination de villégiature quatre saisons par excellence et connaît une croissance remarquable. Elle possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et tous les privilèges de ses nombreux attraits naturels. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre et travailler.

QU'EST-CE QUI VOUS ATTEND À LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE?

- Un régime d'assurance collective avec télémédecine;
- Une contribution de l'employeur au REER;
- Le remboursement des frais reliés à l'activité physique;
- Une banque d'heures monnayable pour absence maladie, obligation familiale, accident non occupationnel ou congé personnel;
- Des vêtements de travail payés par l'employeur;
- Du perfectionnement professionnel et encouragement à l'étude;
- Un environnement dynamique où le travail d'équipe est une priorité;
- Et bien plus!

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Voir au bon fonctionnement du système d'alimentation en eau potable dans l'ensemble de la ville. Ces travaux comportent la vérification, l'inspection, l'entretien et les réparations usuelles des puits et des stations de chlorations, l'exécution des essais usuels de laboratoire et l'exécution de tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement du réseau de distribution d'eau potable;
- Inspecter les stations de pompage, surpresseurs, vannes de réduction de pression, réservoirs, selon le calendrier établi par le Service des travaux publics (inspection quotidienne);
- Recommander l'achat des pièces nécessaires au bon entretien des équipements;
- Réaliser l'échantillonnage et les analyses de l'eau potable;
- Apporter son aide aux collègues de façon ponctuelle pour toute tâche selon ses habiletés et connaissances;
- Collaborer à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur.

Les tâches ci-haut énumérées ne constituent pas un énoncé exhaustif et limitatif des tâches connexes pouvant être reliées à la fonction.

EXIGENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES

- Diplôme pertinent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Bonne connaissance des logiciels de la Suite Office, plus particulièrement Word et Excel;
- Être capable de rédiger les rapports journaliers, de lire, de comprendre et d'interpréter les manuels;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3 (atout) ou de classe 5;
- Dans un délai raisonnable, le titulaire du poste devra réussir le cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction et la certification SIMDUT;
- Le titulaire du poste devra suivre et réussir le cours OTUND, si celui-ci n'est pas reconnu comme un acquis par le ministère de l'Éducation (le DEC peut inclure le OTUND), toute autre exigence requise par le ministère de l'Environnement;
- Capacité à travailler seul ou en équipe;
- Capacité à accomplir des efforts physiques;
- Autonome, débrouillard et responsable;
- Excellent jugement et excellente capacité de concentration;
- Habiletés manuelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

• Horaire de travail: 38 heures par semaine, quart de jour;

• Salaire: 33.63\$/heure (à l'embauche);

Statut : Permanent, temps plein ;Début d'emploi : Dès que possible.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature via **Jobillico** (<u>www.jobillico.com/fr/offred-emploi/ville-de-sainte-adele.jSqoQp/technicien-technicienne-en-hygiene-du-milieu/15604606</u>) ou par courriel à **rh@vdsa.ca**.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Travailler à Sainte-Adèle, un choix tout naturel!

La Ville de Sainte-Adèle souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.